



## **- 36 = - 58 l'entourloupe de Blanquer !**

Les documents ministériels présentés en CTM font état de 36 suppressions d'emplois de professeurs du second degré dans l'académie de Limoges sur les 365 retraits opérés en France métropolitaine. L'académie paie donc un tribut démesuré au regard de sa taille et de ses taux d'encadrement, proches de la moyenne nationale, en assumant près de 10% des suppressions.

Mais le ministre maquille les chiffres et l'addition est en réalité bien plus amère.

Il supprime en fait 2085 emplois en plus des 365 suppressions affichées et les transforme en un volume équivalent d'heures supplémentaires attribué aux académies ! 22 emplois supplémentaires sont ainsi supprimés dans l'académie ! Il prétend que ces suppressions n'auront aucune incidence sur les taux d'encadrement dans les collèges et les lycées...

Nous savons tous que cela n'est pas vrai. Au final ce sont bien 58 emplois de professeurs dont la suppression est prévue dans notre académie.

Supprimer des emplois déstabilise forcément les équipes pédagogiques dans les établissements. L'imposition des heures supplémentaires, outre qu'elle alourdit la charge de travail des enseignants, conduit à des mesures de carte scolaire et rend plus difficile l'organisation des établissements. Par ailleurs, seule une partie des heures supplémentaires annoncées est inscrite au budget, ce qui démontre bien que le ministre sait pertinemment qu'elles ne peuvent toutes être absorbées, malgré le décret scélérat qu'il entend prendre pour imposer 2 heures supplémentaires aux professeurs.

Les conséquences prévisibles sont inquiétantes : augmentation des effectifs des classes, réductions des possibilités de dédoublement, dégradations des conditions de travail des élèves et des enseignants. Voilà ce que sera la réalité de la prochaine rentrée à laquelle s'ajouteront toutes les dégradations de l'offre de formation liées à la réforme du lycée !

**Le SNES-FSU s'opposera à ces perspectives lors du CTA du mercredi 16 janvier après-midi, et il appelle les personnels à la grève le jeudi 24 janvier pour imposer un changement de cap urgent au ministre.**